

**DIRECTION DE LA SECURITE  
ET DE LA PREVENTION**

**SERVICE TRANQUILLITE PUBLIQUE  
VIE NOCTURNE**

Tél. : 04 72 07 38 31

E-mail: prevsecu.licence@mairie-lyon.fr

## **DECLARATION D'OUVERTURE LICENCE RESTAURANT**

**Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant le début de l'exploitation du  
débit de boissons (art. L.3331-2, L3332-3, L3332-4-1 du CSP)**

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR (ORIGINAUX ET COPIES)**

- Carte d'identité ou passeport de l'exploitant\*
- Document cerfa11542 ([https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_11542.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11542.do))
- Permis d'exploitation de l'exploitant\*  
\*en cas de cogérance, fournir la carte d'identité et le permis d'exploitation de chaque cogérant
- Extrait K-bis du registre du commerce de Lyon mentionnant l'enseigne de l'établissement
- Statuts de la société avec la nomination de l'exploitant du débit de boissons
- Bail commercial mentionnant l'activité autorisée ou ancien bail accompagné de l'agrément du bailleur en cas de reprise du droit au bail
- Acte de cession du fonds de commerce enregistré aux impôts en cas de reprise d'activité
- Contrat de location enregistré aux impôts et extrait K-bis du propriétaire du fonds de commerce en cas de location gérance
- Association ⇒ fiche INSEE et récépissé de déclaration de l'association

**DECLARATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
POUR TOUT CAS PARTICULIER, D'AUTRES DOCUMENTS PEUVENT ETRE DEMANDES**